LA FÊTE DU 8 SEPTEMBRE 1872, A LYON.

Une lettre du maire de Lyon, adressée au préfet du Rhône, à l'occasion de la cérémonie du 8 septembre dernier, semblait prévoir des troubles graves, provoqués par le parti clérical. En effet, M. le maire s'exprimait ainsi :

« Je tiens d'abord à dégager l'administration municipale de « tout concours ainsi que de toute ingérence dans des agisse- « ments qui, non seulement constituent une flagrante violation « de la loi, mais encore peuvent être, à bon droit, considérés « comme portant atteinte à la tranquillité publique. »

Après avoir lu cette épître, j'étais dans l'indécision pour savoir si j'irais m'exposer au milieu d'une foule cléricale et turbulente, d'autant plus que, d'après l'auteur de la lettre : « Toute cette « mise en scène emprunte aux circonstances actuelles un carac- « tère hostile aux institutions républicaines, et dont le côté pro- « vocateur n'échappera pas au bon sens de la population. »

On comprend qu'un vieillard de 72 ans n'aime pas à se trouver au milieu du tumulte ; car au moindre choc il risque d'être renversé. Cependant la curiosité l'emporta sur la prudence, et je me dirigeai vers la place de la Feuillée.

La foule qui remplissait les quais et les bas ports était immense, et je m'étonnai du calme et du silence qui régnaient au milieu de cet attroupement de réactionnaires. Ma surprise allait toujours croissant, et je ne pouvais pas concevoir comment un personnage tel que le citoyen maire avait pu être effrayé par l'annonce de cette innocente cérémonie. Cependant je restai un petit quart d'heure dans l'attente de quelque événement un peu grave qui, sur un signal archiépiscopal, se produirait. Tout-à-coup, en effet, sur les six heures, j'entends une détonation ; toute la foule se remue et, dans la crainte d'être *foulé*, je me retourne pour me sauver et me mettre à l'abri, quand je vois aussitôt tous ces perturbateurs se mettre à genoux. Cette attitude me donna du courage, et je renonçai à prendre la fuite. Dans l'espace de

cinq minutes trois détonations eurent lieu sur le sommet de la colline de Fourvière; après quoi toute cette foule se releva sans faire le moindre bruit, oui, sans faire le moindre bruit, et regagna tranquillement ses foyers.

Si quelques-uns des citoyens appartenant à la Commune ont assisté à cette manifestation ultrà-calme et tranquille, ils ont dû se trouver dans la stupeur en voyant combien cet immense rassemblement faisait moins de bruit que les citoyennes qui vont jeter des pierres aux curés et aux instituteurs congréganistes (1). Si parmi eux il y a des hommes lettrés, je leur recommande ce vers de Juvénal :

Dat veniam corvis, vexat censura columbas. (2, 63).

Mais je n'espère pas les voir se corriger, car ils savent parfaitement, aussi bien que Sénèque, comment on s'y prend pour acquérir la faveur populaire : *Malis artibus popularis favor quæritur.* (Senec. Epist. 29). Paul SAINT-OLIVE.

(1) Voir une lettre d'une de ces mégères adressée au *Courrier de Lyon* : « Si vous avè laire de blagué cette letre nous sommes troi mille citoyène « lyonnaise pour vous arracher les zieux dont je sui leur délégué. »